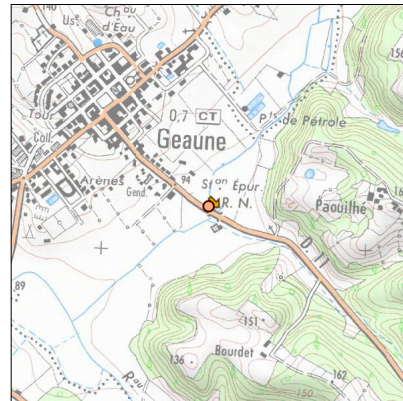
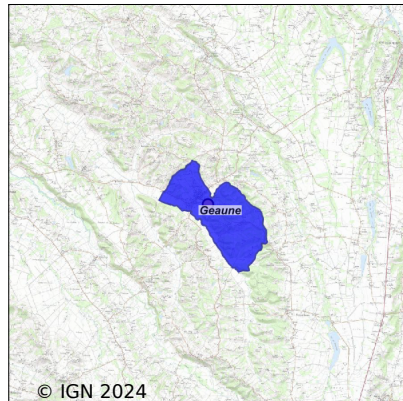


Système d'assainissement 2022

GEAUNE

Réseau de type Unitaire



Station : GEAUNE

Code Sandre	0540110V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT DES EAUX DU MARSEILLON ET DU TURSAN
Nom de l'exploitant	SYNDICAT DES EAUX DU MARSEILLON ET DU TURSAN
Date de mise en service	juillet 1976
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	60 Kg/j
Charge nominale DCO	120 Kg/j
Charge nominale MES	90 Kg/j
Débit nominal temps sec	200 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	427 815, 6 287 805 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Marcusse

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Geaune depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

- 5 déversoirs d'orage dont 1 situé en entrée de station (point A2).
- 2 postes de relevage.

Station d'épuration

Les temps de déversements par le bypass (point A2) sont estimés à laide d'une sonde de niveau située dans le poste de relevage dentrée.

Lors de surverses, une temporisation du fonctionnement des pompes est mise en place.

Il a été rappelé qu'il conviendrait de présenter la tablette d'exploitation le jour de nos visites.

L'étude pour la nouvelle station se poursuit : la technique de traitement, le site et l'emplacement du point de rejet ont été choisis, la capacité de ce nouvel ouvrage (1000 ou 1200 EH) et sa filière boues restaient encore à définir.

Sous produits

Les extractions vers la bache de stockage sont effectuées à la demande (généralement 1 à 2 fois par semaine) en fonction du poids de boues.

Les vidanges de la bache s'effectuent 1 fois par mois en général.

Destination : centre de méthanisation Labat à Aire-sur-l'Adour.

Les graisses et sables sont évacués vers le centre de méthanisation Labat.

Les refus de dégrillage sont évacués vers la filière d'élimination des ordures ménagères par le SIETOM de Chalosse.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	145 m ³ /j	73 %			145 m ³ /j	
DBO ₅	18,2 Kg/j	30 %	125 mg/l	98 %	0,3 Kg/j	2 mg/l
DCO	45 Kg/j	37 %	309 mg/l	90 %	4,4 Kg/j	30 mg/l
MES	21,8 Kg/j		150 mg/l	99 %	0,3 Kg/j	2 mg/l
NGL	6,1 Kg/j		42 mg/l	91 %	0,6 Kg/j	4 mg/l
NTK	6,1 Kg/j		42 mg/l	94 %	0,4 Kg/j	2,6 mg/l
PT	0,6 Kg/j		4,3 mg/l	41 %	0,4 Kg/j	2,5 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0540110V001>